

The background features a vibrant green color palette with various shades of green. On the left side, there are detailed images of green leaves with visible veins, attached to a dark brown branch. The rest of the background is filled with soft, out-of-focus green foliage. Overlaid on this background are several decorative, light-colored swirls and circular patterns that create a sense of movement and elegance.

SAIN, PROPRE ET VERT

Guide des travailleurs
pour un milieu de travail plus vert

SCFP / *Syndicat canadien
de la fonction publique*

COMMENÇONS!

Donc, vous souhaitez prendre des mesures pour **régler les problèmes environnementaux de votre milieu de travail**. Formidable! Ce « guide vert » du travailleur vous présente de telles mesures et des solutions. Il s'agit d'**un outil** et d'**une source d'idées** qui aidera les travailleurs à se doter d'un milieu de travail vert.





LES SYNDICATS SE SOUCIENT-ILS DE L'ENVIRONNEMENT?

Oui! Depuis des décennies, les syndicats sont à l'œuvre pour améliorer la qualité de vie de leurs membres. La qualité de l'environnement n'y échappe pas.

Les syndicats se battent pour l'élimination de polluants et de substances dangereuses qui nuisent à la santé des travailleurs et à l'environnement. Ils s'efforcent d'**atteindre un équilibre** entre la stabilité économique et la protection de l'environnement. Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) travaille depuis de nombreuses années à **préserver des collectivités en santé où il fait bon vivre**. Maintenant plus que jamais auparavant, nous reconnaissons que les collectivités doivent être vertes et viables pour en assurer la santé et le dynamisme.



LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EST-IL UN ENJEU SYNDICAL?

Oui! Les travailleurs se soucient de la planète, des emplois et des collectivités propres et vivables. Nos milieux de travail brûlent de l'énergie, consomment des ressources et produisent des déchets. Tout cela contribue au changement climatique. Les travailleurs reconnaissent que **le changement climatique est un phénomène réel** qui se produit en ce moment. Ils savent que les milieux de travail – au même titre que les collectivités, les particuliers, les gouvernements et les entreprises – doivent faire leur part pour stopper la catastrophe climatique.

Les travailleurs savent qu'ils pourront réaliser de grandes choses s'ils s'y mettent collectivement. Nous devons agir ensemble pour stabiliser le climat.

Les travailleurs reconnaissent également que la lutte au changement climatique aura des répercussions sur leurs emplois. Certains secteurs connaîtront une croissance des emplois à mesure que l'économie devient verte et que des mesures sont prises pour s'adapter à la nouvelle réalité climatique. Par ailleurs, dans d'autres secteurs tels que la production d'électricité, des travailleurs perdront leur emploi. Le SCFP prête son appui à **un programme de transition équitable pour les travailleurs affectés par le changement climatique.** Ainsi, le SCFP travaille pour minimiser les pertes d'emplois et obtenir des engagements de la part des gouvernements et des employeurs pour soutenir et recycler les travailleurs ayant perdu leur emploi dans la lutte contre le changement climatique.



**MESURES À PRENDRE AU
TRAVAIL POUR CONTRER LE
CHANGEMENT CLIMATIQUE**



Agissez sans tarder! Voici comment :

- **Parlez du changement climatique au travail**, au sein de votre syndicat, à la maison et dans votre collectivité. Expliquez aux gens pourquoi il est urgent d'agir contre le changement climatique. Dites-leur combien vous y contribuez et comment ils peuvent y contribuer.
- Mettez sur pied **un comité de l'environnement** dans votre milieu de travail et/ou au sein de votre syndicat.
- Rédigez **une politique en matière de changement climatique** pour votre milieu de travail.
- **Élaborez des stratégies de réduction des gaz à effet de serre (GES)** pour votre milieu de travail. Par exemple, évaluez les transports et la consommation d'énergie de votre milieu de travail, puis déterminez les modifications que vous pouvez apporter pour réduire vos émissions de gaz à effet de serre.
- Mettez sur pied des programmes de conservation dans votre milieu de travail. Par exemple, encouragez les travailleurs à **conserver l'électricité en éteignant les équipements et les appareils d'éclairage qui ne servent pas**.
- **Ne laissez pas le moteur des automobiles**, des camions et d'autres véhicules **tourner au ralenti**. Cela contribuera à réduire les émissions de CO₂. De nombreux membres du SCFP travaillent derrière un volant.
- Établissez ou élargissez **des programmes de recyclage** ou de compostage pour réduire les déchets produits par le milieu de travail.
- **Menez des audits environnementaux** pour trouver des façons de travailler plus efficacement tout en atténuant les incidences climatiques.

DROITS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT AU TRAVAIL





Agissez sans tarder! Voici comment :

- **Faites partie de la solution.** Les travailleurs doivent participer à la surveillance de l'environnement au travail.
- **Attaquez-vous aux problèmes environnementaux dans le milieu de travail.** Les travailleurs et les représentants syndicaux doivent avoir le droit d'agir sur les problèmes environnementaux qui nuisent à leur milieu de travail.
- **Éduquez les travailleurs sur les enjeux environnementaux.** Les travailleurs doivent recevoir une formation sur les enjeux environnementaux découlant spécifiquement de leur travail. Une formation en matière d'environnement doit être fournie aux travailleurs par le syndicat lorsqu'il est possible de le faire.
- **Négociez des mesures de protection de l'environnement dans les conventions collectives,** par exemple en regard de l'énergie, des déchets et des émissions de gaz à effet de serre.



**RÉDUCTION DES DÉCHETS,
RECYCLAGE ET COMPOSTAGE**



Agissez sans tarder! Voici comment :

Insistez auprès de votre employeur pour qu'il mette en place un programme de réduction des déchets visant à :

- **évaluer** la quantité de déchets produite par votre milieu de travail en vue d'établir les changements qui doivent être apportés;
- **trouver des solutions**, dont des lignes directrices sur l'utilisation de moins de ressources afin de produire moins de déchets (par exemple, la mise sur pied d'un programme réduisant au minimum l'utilisation de produits/matériaux jetables), des programmes de recyclage et de réutilisation (par exemple, faire des dons de matériaux qui ne finiront ainsi pas dans un site d'enfouissement) ainsi que des programmes de compostage des déchets de cuisine;
- **former adéquatement les travailleurs** pour que les solutions portent fruit. Par exemple, ne prenez pas pour acquis que les travailleurs sont familiarisés avec les programmes de recyclage ou de compostage. Leur participation passe par l'éducation. Démontrez-leur pourquoi il est essentiel d'éliminer les produits jetables et non nécessaires si l'objectif est de réduire la production de déchets;
- **évaluer** l'efficacité des solutions. (La production de déchets a-t-elle été réduite? Les travailleurs participent-ils à l'effort? Sinon, pourquoi pas?);
- apporter d'autres changements pour **garder les programmes vivants et stimulants**. La réduction et le réacheminement des déchets sont des activités en continu qu'il est toujours possible d'améliorer.

RENDRE VOTRE TRAVAIL PLUS VERT



Agissez sans tarder! Voici comment :

- Négociez la mise sur pied d'un **comité de l'environnement** dans votre milieu de travail.
- Ce comité serait responsable de mener des audits environnementaux dans le milieu de travail visant à **évaluer l'impact environnemental du travail**. De plus, il se pencherait sur des moyens d'améliorer les pratiques environnementales du milieu de travail.
- Élaborez une **politique en matière d'environnement pour le milieu de travail** portant sur les aspects suivants :
 - **une déclaration générale** sur les mesures que prendra le milieu de travail pour atténuer son impact environnemental nuisible et les changements qu'il apportera pour améliorer son dossier environnemental;
 - les assises **viables** de votre travail;

- **le changement climatique** (la politique doit fixer une cible de réduction des gaz à effet de serre et expliquer comment la cible sera atteinte);
- **la conservation** (la politique doit mettre l'accent sur la conservation et **l'utilisation efficace de toutes les ressources du milieu de travail** [p. ex., l'établissement de températures de chauffage et de climatisation rigoureuses pour prévenir le gaspillage d'énergie, l'implémentation de programmes visant à assurer que l'équipement non utilisé est éteint durant la journée et à la fin de la journée]);
- **la réduction des déchets** (votre milieu de travail doit se doter d'un programme de réduction des déchets exhaustif et efficace);
- **la qualité de l'air** (votre milieu de travail doit s'efforcer de minimiser ses émissions de polluants atmosphériques nuisibles de toutes les sources [p. ex., véhicules et transports, effluents gazeux, produits de nettoyage et solvants]);
- **les substances dangereuses** (votre milieu de travail doit éviter d'utiliser des produits de nettoyage dangereux, des pesticides ou d'autres substances qui endommagent l'air, l'eau et le sol et plutôt **utiliser des substances propres, vertes et sans danger pour l'environnement**).



LE SCFP AGIT

À l'automne 2007, le SCFP national aménagera dans **un nouveau complexe de bureaux à la fine pointe technologique** doté de nombreuses caractéristiques environnementales progressistes. Le complexe, sis à Ottawa, satisfait les normes **LEED (Leadership in Energy and Environmental Design)**, un système de standardisation d'écoconstructions reconnu à l'échelle internationale qui régit la conception, la construction et l'exploitation de bâtiments écologiques très écoénergétiques.

Voici quelques-unes **des caractéristiques environnementales** du nouveau siège national du SCFP :

- Éclairage fluorescent écoénergétique à la grandeur du bâtiment
- Panneaux solaires
- Toilettes à double chasse et robinets d'évier à débit réduit
- Proximité des arrêts de transport en commun et de la gare de trains
- Programme de recyclage exhaustif (dont le réacheminement de la moitié des déchets de construction par le recyclage et la récupération des matériaux au lieu de leur enfouissement)
- Programme vert d'entretien ménager et de nettoyage des bureaux
- Aménagement paysager réalisé à partir

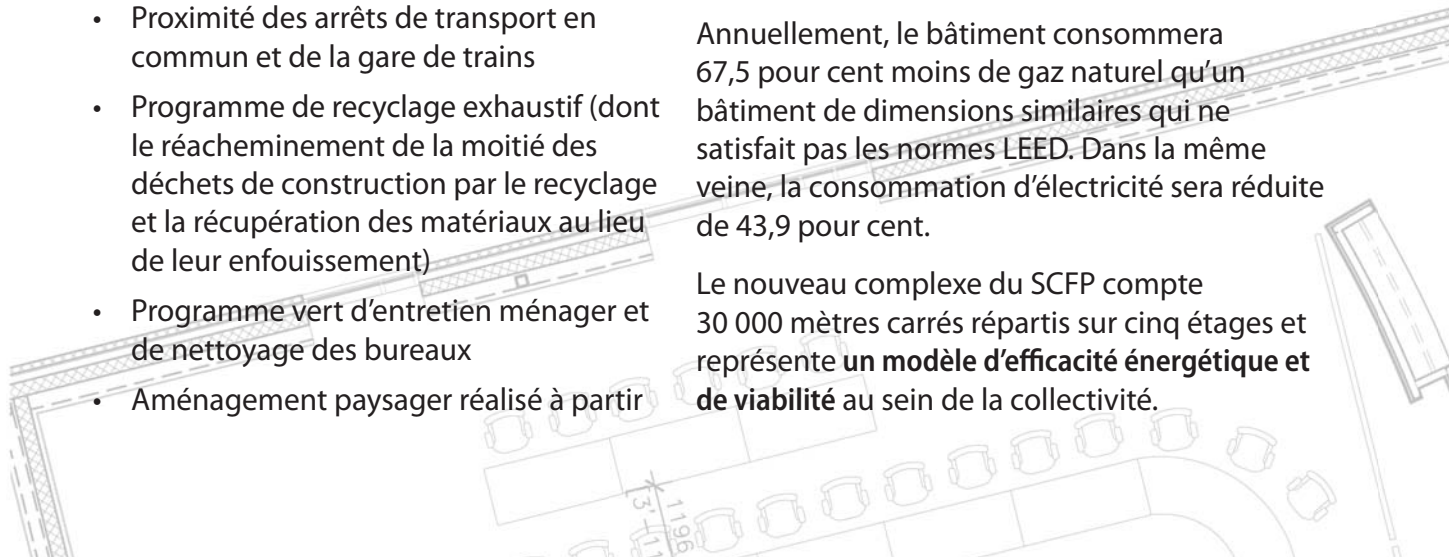
d'espèces indigènes

- Système de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC) écoénergétique
- Absence de système d'irrigation

Le bâtiment abrite également **un centre de téléconférences** qui contribuera à **atténuer les effets nuisibles des déplacements** sur le plan climatique.

Annuellement, le bâtiment consommera 67,5 pour cent moins de gaz naturel qu'un bâtiment de dimensions similaires qui ne satisfait pas les normes LEED. Dans la même veine, la consommation d'électricité sera réduite de 43,9 pour cent.

Le nouveau complexe du SCFP compte 30 000 mètres carrés répartis sur cinq étages et représente **un modèle d'efficacité énergétique et de viabilité** au sein de la collectivité.





D'AUTRES INITIATIVES VERTES

La section locale 1169 du SCFP représente les travailleurs des bibliothèques de Calgary. La **nouvelle bibliothèque Crowfoot de Calgary** satisfait les exigences des normes LEED et est dotée des caractéristiques environnementales suivantes :

- Premier bâtiment conçu et construit conformément à **la nouvelle politique en matière de viabilité de la Ville de Calgary**
- **Programme exhaustif de recyclage et de récupération des matériaux** visant à réduire les déchets de construction
- Matériau de toiture homologué Energy Star™ et fenêtres à persiennes qui réduisent l'absorption de la chaleur et les besoins en climatisation durant l'été



- **Utilisation optimale de la lumière du jour** pour réduire la consommation d'électricité pour éclairer la bibliothèque
- Utilisation de peintures, de moquettes et d'adhésifs à très faible teneur en composés organiques volatils (COV) à la grandeur du bâtiment
- **Chauffe-eau sur demande** qui consomment moins d'énergie que les chauffe-eau standards
- Végétaux rustiques qui seront arrosés à l'aide d'un système d'irrigation par goutte à goutte très efficace, permettant ainsi de **réduire de dizaines de milliers de litres d'eau consommée chaque année**

La bibliothèque dessert quelque 100 000 résidents de Calgary qui habitent le nord-ouest de la ville.



LE SCFP AGIT AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

Voici comment :

Jour de la Terre – le 22 avril


Le SCFP promeut la participation syndicale aux événements du **Jour de la Terre** depuis plusieurs années. Il se sert également du Jour de la Terre comme tremplin pour **agir sur les problèmes environnementaux dans les milieux de travail**. Le SCFP a incité des sections locales à mettre sur pied ou élargir un programme de recyclage dans leurs milieux de travail, mener des audits environnementaux la ou vers la date du Jour de la Terre et à adopter une déclaration ou résolution sur le Jour de la Terre visant à assurer **la viabilité du milieu de travail et de la collectivité**.

Concours d'affiches en marge du Jour de la Terre

Le comité national de l'environnement du SCFP a organisé un concours de dessin d'affiches à l'intention des enfants en marge du Jour de la Terre en 2003. L'intention est d'inviter les enfants à exprimer leurs préoccupations, solutions et actions environnementales dans une affiche qu'ils dessinent à la main.



Le concours a connu un énorme succès. Des classes entières de jeunes élèves s'y sont inscrits et ont commencé à parler d'environnementalisme. Chaque année, des centaines d'enfants du Canada et d'ailleurs s'y inscrivent.



Journée de l'air pur – début de juin, le mercredi de la Semaine canadienne de l'environnement

Le comité national de l'environnement du SCFP a incité des sections locales du SCFP à agir lors de la Journée de l'air pur. Par exemple, les sections locales sont encouragées à participer au Défi Transport, une initiative nationale visant à modifier les habitudes de transport des gens. Cette initiative promeut le transport en commun, les déplacements en vélo et la marche pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques dangereux.



AGISSEZ!

Les travailleurs savent qu'il faut s'occuper de l'environnement. Nous devons vivre dans un environnement sain, propre et vert si nous espérons occuper de bons emplois et habiter des collectivités fortes. Agissez maintenant pour protéger l'environnement. Inspirez-vous des idées présentées dans ce guide et prenez action dans votre milieu de travail!

Ressources et liens utiles

D'autres publications environnementales du SCFP :

Le SCFP a publié une série de fiches d'information sur le changement climatique.

<http://www.scfp.ca/environment>

<http://www.davidsuzuki.org/>

http://congresdutravail.ca/index.php/health_safety__envir?language=fr

<http://www.cen-rce.org/>

<http://www.ipcc.ch/>

<http://www.pembina.org/index.php>

<http://www.tuc.org.uk/theme/index.cfm?theme=sustainableworkplace>

<http://www.climatesolutions.org/>



SAIN, PROPRE ET **VERT**

Guide des travailleurs
pour un milieu de travail plus vert



SCFP / *Syndicat canadien
de la fonction publique*